

Demande déposée le 08/09/2025

N° DP 57 746 2500018

Par :	STOLL Lucien
Représenté par :	
Demeurant à :	63 rue Principale 57430 Willerwald
Pour :	Travaux d'isolation thermique de 14cm par l'extérieur avec crépis taloché. Ravalement identique à celui actuelle
Sur un terrain sis à :	63 rue Principale 57430 WILLERWALD
Références cadastrales :	04 0033

Surface de plancher : 0 m²

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14 avril 2009, modifié le 29 octobre 2013, révisé le 15 novembre 2024,
Et notamment le règlement de la zone Nj, Ua,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu les articles L 152-5 et R 152-5 à R152-9 du Code de l'urbanisme,

Vu la demande de dérogation aux règles du plan local d'urbanisme relatives à l'emprise au sol, à la hauteur, à l'implantation et
à l'aspect extérieur en date du 12 septembre 2025,

Considérant qu'il y a lieu d'accorder une dérogation pour la mise en place d'une isolation extérieure,

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Il n'est pas fait opposition à l'opération projetée dans la déclaration susvisée.

WILLERWALD, le 12 septembre 2025

Le Maire,
Henri HAXAIRE

L'avis de dépôt de la déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le 09 septembre 2025

La présente décision est publiée sur le site internet communal à compter du 15 septembre 2025

La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT le 15 septembre 2025